

PLEUDIHEN

Village

04/11/2016 n°1873

Cérémonies et Commémoration Du Centenaire de la Grande Guerre. 11 novembre 1916 – 11 novembre 2016.

Comme chaque année, à la date du 11 novembre, nous célébrons le jour de l'Armistice de 1918. Nous honorons également les combattants de toutes les guerres qui ont donné leur vie pour la Patrie, sur tous les théâtres d'opérations, afin que nous puissions vivre libres aujourd'hui.

Cependant, dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, la cérémonie du Souvenir qui se déroulera au Monuments aux Morts de notre commune le vendredi 11 novembre 2016 à 11h30, revêtera cette année un cachet particulier.

Alors que 1916 a vu se dérouler les deux grandes batailles de Verdun et de La Somme, nous honorerons tout particulièrement et nominativement les dix-huit « Poilus » pleudihennais « tombés au Champ d'Honneur et Morts pour la France » au cours de cette même année.

Tandis que les participants habituels (autorités, élus, anciens combattants et leurs portedrapeaux, sapeurs-pompiers, chorale municipale, etc) seront présents, une chorale des élèves de CM1-CM2 de nos deux écoles « Entre Terre et Mer » et « Le Sacré Cœur », interpréteront ensemble le chant « Eclairs d'acier, nos rêves volés » qui évoque la vie d'un « Poilu » dans sa tranchée au cours de Première guerre mondiale. Un adolescent en tenue « Bleu-Horizon » avec armement et équipements d'époque, accompagnera toutes les phases de la cérémonie (montée des couleurs, hommage aux 18 Pleudihennais, dépôt de gerbe, chant de 14-18 des écoles, remise de décorations à Monsieur Jean CHAILLOT et au Colonel Jean-Michel DOUCET, (lecture de la lettre du Ministre, La Marseillaise). A l'issue, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à tous les participants, à la salle des fêtes, avant que ne débute vers 13h15, dans cette même salle, le traditionnel banquet des Anciens Combattants.

En dehors de cette cérémonie particulière et originale et dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, une exposition riche et variée, consacrée à cette année 1916, se tient actuellement et jusqu'au 30 novembre prochain, à la bibliothèque municipale.

Cette présentation s'appuie sur les deux grandes batailles de 1916 (Verdun et La Somme) au cours desquelles, quinze Pleudihennais ont donné leur vie pour la Patrie. Elle permet de découvrir, tenues, équipements, accessoires, objets et matériels divers et nous amène à mieux appréhender le vécu du quotidien de nos « Poilus » dans les tranchées.

Deux thèmes majeurs sont également abordés à l'aide de montages « vidéo », photographies, documents et objets divers :

-Le développement de l'aviation : aviateurs bretons dans la Grande Guerre, modèles d'avions, hydravions, drones, dirigeables, fléchettes, photographies aériennes, etc.

-Les progrès de la médecine : hôpitaux de campagne, auxiliaires et temporaires en Bretagne (Comboung, Broons, ...), ambulances diverses, matériel chirurgical et orthopédique d'époque, etc.

A tous, la municipalité souhaite un excellent mois de novembre et du Centenaire, patriotique, culturel et historique.

Jean REUNGOAT

Amicale des Anciens Combattants de Pleudihen
Journée du 11 novembre 2016

Le Vendredi 11 novembre 2016, la commune honorera ses morts de toutes les guerres. Programme de la journée : 10h15 : Rassemblement à la mairie. 10h30 : Une messe sera dite à la mémoire de tous ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur. 11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux Morts. 12h00 : Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes. 13h : Un banquet, organisé par l'amicale des Anciens Combattants de Pleudihen sur Rance, sera servi à la salle des Fêtes. Prix : 33€. Ce banquet est ouvert à tous, amis et sympathisants sont les bienvenus. Les inscriptions et règlements sont à effectuer dès à présent et au plus tard le lundi 31 octobre auprès de : Mr Joseph BRIAND 02.96.83.23.94 ; Mr Roger LAUNAY 02.96.83.34.19 ; Mr André DUFEL 02.96.83.24.70. Une permanence aura lieu le mardi 8 novembre, de 10h30 à 11h30, à la mairie pour le règlement.

La MAIRIE et la BIBLIOTHEQUE seront exceptionnellement fermées le samedi 12 novembre. Merci pour votre compréhension.

ARRETES de CIRCULATION

• La circulation sera interdite aux piétons et aux véhicules à moteur, dans les deux sens, rue aux Saigets - du mardi 08/11, 8 h, au jeudi 10/11, 17 h.

• Le mardi 15/11, de 9h à 18h, sur la VC n°4, rue du Val Hervalin, dans les deux sens (passage à niveau SNCF N° 150), la circulation sera interdite, aux véhicules à moteur, cycles et piétons. *Itinéraire de Déviation* : Les usagers de la VC n°4 et de la rue du Val Hervalin peuvent emprunter, dans les deux sens de circulation, l'itinéraire suivant : suivre la direction, L'Hopital, La Magdeleine, RD 48 en direction de Pleudihen sur Rance (Fin de déviation).

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Jusqu'au 30 novembre - Exposition du Centenaire visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le jeudi de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

Planning de la collecte des déchets ménagers les jours fériés

Vendredi 11 novembre – férié : Ordures ménagères : secteurs collectés le vendredi => report au samedi 12 novembre dès 5h du matin. Sacs jaunes : secteurs collectés le vendredi => pas de changement.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) – prochain ramassage dans les villages : mardi 15 novembre. Dans le bourg : tous les mardis.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extrait du Ouest-France « Hors-série » de décembre 2013 : Date à retenir | « Le 7 novembre 1916, **Woodrow WILSON** est réélu président des Etats-Unis. »

Extrait du mensuel n° 276 de Terre Information Magazine de Juillet-Août 2016 : « Mort pour la France ».

Plus de huit millions de Français ont été mobilisés pendant la Première Guerre mondiale. Le plus souvent, ces hommes ont servi, ont été blessés, capturés ou tués dans l'anonymat le plus complet. Aucune citation, aucun communiqué dans la presse, aucune commémoration individuelle. Les archives permettent de reconstituer partiellement les vies de ces hommes oubliés. Pierre Joseph JACQUEMART est l'un d'eux.

Pierre Joseph JACQUEMART est né à Saint-Aubert, une petite commune du Cambrésis dans le Nord, le 19 mars 1888. Il y exerce la profession de chaudronnier. En 1910, il est appelé sous les drapeaux pour effectuer la partie active des obligations militaires, le fameux service militaire. Depuis 1905, celui-ci est obligatoire, universel et égalitaire. Tous les jeunes hommes aptes sont recensés à l'âge de 20 ans, puis ils accomplissent un service dans l'armée active de deux ans avant de passer dans la réserve (11 ans) puis la territoriale (12 ans). Au total, tous les Français sont soumis aux obligations militaires pendant 25 ans en 1910. La fiche matricule, conservée aux archives départementales du Nord, nous apprend qu'il a été incorporé au 45^{ème} régiment d'infanterie (R.I.). Le régiment de « La Couronne » est un vieux régiment de l'infanterie française caserné à Laon dans l'Aisne (02). En 1912, Jacquemart est libéré avec un certificat de bonne conduite. Il rentre dans son village natal où il reprend son activité professionnelle.

La ferme de THIAUMONT : Le 2 août 1914, il est rappelé puis affecté au 348^{ème} d'infanterie, régiment de réserve du 148^{ème} de GIVET (08600-sur la Meuse dans les Ardennes). Il rejoint alors le secteur de VERDUN début juin 1916. Jacquemart sert à la 2^{ème} compagnie de mitrailleuses du 6^{ème} bataillon. Il a 28 ans, il monte en ligne dans le secteur de la ferme de Thiaumont le 5 juin. Depuis le début de la bataille de VERDUN, le secteur est le théâtre de combats acharnés. Les Allemands s'emparent de cette ferme située à 800 mètres de l'ouvrage de Thiaumont, petit fort intermédiaire d'infanterie entre les forts de Douaumont et de Froideterre, aujourd'hui entre l'ossuaire et la tranchée des baïonnettes.

Le 7 juin, l'artillerie allemande écrase de ses feux les positions tenues par le 6^{ème} bataillon. Les fantassins (soldats de l'arme de l'infanterie) se réfugient dans les trous d'obus. Il n'y a plus aucun abri, plus aucune tranchée. Le 8 juin, l'infanterie allemande attaque et s'infilte dans les lignes françaises. Bientôt, le 6^{ème} bataillon est encerclé puis anéanti. Le lendemain, la ferme de Thiaumont tombe aux mains de l'ennemi. Le 8 juin (d'après le journal des marches et opérations du 348^{ème} R.I.), le régiment compte 491 disparus, 13 tués dont le lieutenant Meuris, commandant la 18^{ème} compagnie et 35 blessés parmi lesquels le lieutenant Battaglih, commandant la 2^{ème} compagnie de mitrailleuses. Ce dernier a été grièvement blessé pour la deuxième fois en chargeant à la baïonnette pour dégager ses pièces (mitrailleuses). A la fin de cette terrible journée, aucun homme de la section de Jacquemart ne rentre au régiment.

Inhumé à DOUAUMONT : Présument prisonnier, Jacquemart n'a plus jamais donné de nouvelles. Sa mère reçoit un secours financier en 1919. Porté disparu, son corps n'ayant pas été retrouvé, Pierre Joseph Jacquemart est officiellement déclaré mort par le tribunal de Cambrai en 1920. Ce jugement permet d'assurer les successions et d'obtenir le statut de pupille de la nation aux enfants, aux veuves de se remarier, etc. Son corps a sans doute été exhumé dans l'entre-deux-guerres. En effet, Jacquemart est inhumé dans la nécropole nationale de Douaumont à Fleury-devant-Douaumont (Meuse), tombe 5491, à quelques centaines de mètres de là où il est tombé. Il repose avec un de ses camarades du 348^{ème} R.I., le soldat Joseph Marie Emeraud, un Morbihannais également disparu à la ferme de Thiaumont le 8 juin 1916.

Le comité de rédaction : I.Malabeux et J. Reungoat.

Prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** : **JEUDI 24 NOVEMBRE 2016, à 20h30** – salle d'Honneur de la Mairie.

STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 04/11 - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 06. Seniors (30 Ans et +)** se déplacent à l'US PLOUBALAY, à 21h.
- **Samedi 05/11 - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée 4. U15 A (PH)** reçoivent l'AS SERVEL LANNION 1, à 14h. Terrain synth. **Chpt Jeunes de DISTRICT. Journées 4 et 1. U 17 A (D1)** se déplacent au GJ BROONS LANRELAS 2, à 18h. Match à Trémeur. **U 18 B (D2)** se déplacent au GJ BROONS LANRELAS 1, à 15h. Match à Lanrelas. **U 15 B (à 8) : EXEMPTS. Football à 8 de DISTRICT. U13 (N1) :** Voir avec les encadrants. **U12 (N2) : Matches d'observation en N2, N3 et N4. PLEUDIHEN** à 12h. **U12 (N3). U12/13 (N4). Ecole de Football. U11 A-B :** Voir avec les encadrants pour toute la catégorie U 10/11. **U10 A-B. U10/11. U9 (5 équipes) :** Plateaux à DINAN LEHON - 10h à 12h. **U8 (3 équipes) :** Plateaux à VILDE GUINGALAN - 14h à 16h. **U6/7(5 équipes) :** Plateaux à PLEUDIHEN -10h à 12h. Terrain synth.
- **Dimanche 06/11 - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 07. Seniors A (DRH)** reçoivent l'AGL Drapeau de FOUGERES 2, à 15h. Terrain synth. **Seniors B (D1)** reçoivent l'US PLOUASNE St JUVAT 1, à 13h. Terrain synth. **Seniors C (D3)** se déplacent à l'US CORSEUL 1, à 15h. **Seniors C (D4)** se déplacent à l'AS Le HINGLE 2, à 13h.

F.A.M.M.A.C - L'amicale des anciens marins organise son **couscous habituel** à la salle des fêtes de Pleudihen, le **samedi 19 novembre** à partir de 12h30, avec l'orchestre animateur "La Belle Epoque". Participation : 25€ boissons comprises. Ce couscous est ouvert à tous, amis et sympathisants. Inscription pour le mardi 15 novembre dernier délais auprès de Briand André 02.96.83.23.25.

ASSOCIATION NORD-BRETAGNE des PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE (commerce et pêche). Suite à la démission du Président de la section « Pays de Rance » (information parue dans le Demi-Soldier) une réunion organisée par le Président de la Zone-Est a eu lieu le 5 octobre à la salle des fêtes de Pleudihen. Au cours de cette réunion, le Président de la section de Cancale a proposé de regrouper les deux sections, ce qui a été accepté par le Président de Zone. Donc pour dissiper toute ambiguïté, les adhérents recevront un courrier en fin d'année pour le prélèvement de leur cotisation 2017. Il est toujours possible de me contacter au 012.96.83.22.78. Michel Coquart

A.S. PETANQUE : Samedi 12/11 à 14h : 1^{er} concours amical d'hiver en triplette – sous le hall couvert (20 terrains).

- **Dates à retenir** : 19/11, 03/12, 10/12 coupe de Noël, 7/01/2017, 21/01/2017. Tous les lundis du 7/11/2016 au 27/02/2017.

Les AMIS du PATRIMOINE – Section RANDONNEURS -- La randonnée initialement prévue le Vendredi 11/11 est reportée au **vendredi 18/11** : **Café de Plouër vers la Moinerie.** Départ : 9h. 10 kms. Contact : 02.96.83.33.43

Téléthon 2016, 30^{ème} édition

Le téléthon aura lieu sur le site de la salle des fêtes. Au programme :

VENDREDI 25 novembre

- Le palet pleudihennais organise une soirée challenge réservée aux adhérents à 20h30, vous pouvez venir les encourager (préau couvert derrière la salle des Fêtes).

SAMEDI 3 décembre

- Super Tombola, plusieurs gros lots dont 1 semaine de location dans un camping 5*, bons d'achat, 3 bijoux de créateurs, Tigrou la peluche géante, ... tous les billets seront gagnants, à partir de 15h00.

- Vente de brioches par les JSP dans les rues du bourg (après-midi).

- Repas dansant (à partir de 19h30) avec au menu apéritif, potage, poulet frites, fromage, dessert et café en compagnie de notre DJ Marcel. Tarif 11 euros adultes et 6 euros enfant de moins de 12 ans. Réservation possible dès maintenant au 02.96.88.25.36 / 06.65.37.72.00 / 06.63.44.64.68.

DIMANCHE 4 décembre

- Braderie aux jouets puériculture et loisirs enfants de 9h00 à 17h00. Inscriptions et renseignements au 06.65.37.72.00.

- Salon de thé l'après-midi.

Et toujours

Collecte de bouchons en plastique et en liège (merci de les séparer)

En association avec les bouchons de la Côte d'Emeraude.

(sur toute la durée de la manifestation)

Réservez votre week-end,

Nous vous attendons nombreux et nous comptons sur vous.

Ghislaine Baudry et Marie-Thérèse Guyot Cuvelier

Réseau TIBUS - De nouveaux horaires sont valables à compter du 03/11.

Les nouvelles fiches horaires sont consultables sur www.tibus.fr, uniquement dans l'onglet Téléchargements.